

Technicien en éducation spécialisée

Service des ressources éducatives

Remplacement indéterminé

Date d'affichage : 24 février 2023

Concours no. S-208 – Ouvert à l'interne et l'externe

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

QUELQUES ATTRIBUTIONS PARTICULIÈRES

- Participe à l'élaboration et à la rédaction du plan d'intervention; sélectionne des mesures à prendre pour atteindre les objectifs qui y sont déterminés, élabore son plan d'action et applique ces mesures; évalue l'atteinte des objectifs et participe à l'évaluation du plan;
- Élabore, organise et anime des activités éducatives ou de soutien pédagogique, culturelles, ludiques et sportives visant à développer des habiletés sociales, cognitives, psychomotrices, de communication ou autres; choisit, prépare et, au besoin, voit à l'adaptation ou à la fabrication du matériel nécessaire à ces activités. Collabore à la détermination et à la réalisation d'autres activités éducatives telles que l'organisation et la supervision de stages en milieu de travail;
- Appuie l'élève dans ses apprentissages, notamment en classe; dans la mesure de ses compétences;
- Observe la situation et intervient auprès des élèves en réaction avec leur environnement; leur procure une relation d'aide; utilise des techniques d'intervention pouvant favoriser le retour au calme et à l'ordre; les accompagne dans leur démarche de modification de comportement;
- Assure l'encadrement des élèves qui, à la suite d'une sanction, doivent suivre leur cours dans un local séparé; les aide à poursuivre leurs travaux scolaires et convient avec les élèves et les intervenantes et intervenants concernés des conditions de leur réintégration en classe;
- Peut être appelée à accompagner les élèves en difficulté à l'arrivée et au départ des autobus scolaires;
- Consigne ses observations et ses interventions, tient des dossiers et rédige des rapports concernant la situation des élèves;
- Collabore avec les organismes de protection de la jeunesse et les autres intervenantes et intervenants externes, notamment en signalant les cas d'abus ou de négligence parentale;
- Au besoin, administre les médicaments selon les prescriptions médicales et conformément à la politique d'encadrement des élèves de l'école et aux instructions des parents.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- ✓ Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technique d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

HABILETÉS ET QUALITÉS RECHERCHÉES

- ✓ Intervenant en développement du langage
- ✓ Formation en intervention en développement du langage

AVANTAGES DE TRAVAILLER AU CSSL

- Environnement de travail riche et stimulant dans un cadre enchanteur;
- Organisation en croissance, propice au dépassement de soi et offrant une qualité de vie sans pareil;
- Régime de retraite incomparable;
- Programme d'aide aux employés et à la famille.

TRAITEMENT :

Taux horaire : Minimum : 24,78 \$
Maximum : 35,67 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

Dès que possible

HORAIRE :

35h/semaine:

Lundi au vendredi:

8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

Clientèle préscolaire et premier cycle du primaire.
Intervention en développement du langage.

POUR POSTULER :

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae et une lettre de motivation au Service des ressources humaines par courriel à : emploi@cslaurentides.qc.ca.

Les candidatures internes détenant les qualifications requises seront priorisées dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'affichage du poste

Notez que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :

Madame Sylvie Courtois – Directrice adjointe du service des ressources éducatives

Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Le Centre de services scolaire des Laurentides applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités ethniques, minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Pour favoriser l'application de notre programme, nous suggérons aux personnes candidates de nous indiquer si elles font partie d'un de ces groupes. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le personnel du Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSL d'exercer ses fonctions à visage découvert.